

## Une stratégie pour la végétalisation des constructions

Monsieur le Président, Madame la Syndique, Messieurs les Municipaux, Chères et Chers collègues.

Les épisodes caniculaires sont et seront de plus en plus fréquents et intenses à l'avenir. De plus la biodiversité recule de manière alarmante. En ville, nous subissons de plein fouet cette évolution. Afin d'en atténuer les conséquences, d'améliorer la biodiversité et de lutter efficacement contre les îlots de chaleur, végétaliser la ville doit devenir une priorité.

Pour atteindre cet objectif, une stratégie claire et efficace doit être mise en place. Notre ville doit de montrer l'exemple et proposer des solutions innovantes et ambitieuses.

Les toits et les façades des constructions sont des surfaces qui peuvent être végétalisées avec différentes techniques et qui permettent d'avoir un impact direct et concret sur l'augmentation du taux de végétalisation en ville. A Vevey, la surface totale de toitures plates représente environ 133'000m<sup>2</sup> ! Chiffre transmis par la Direction des systèmes d'information (DSI). Soit l'équivalent de 33 terrains de football. Autant dire que le potentiel est énorme.

La végétalisation des toitures et des constructions permet de créer (liste non exhaustive) :

- des relais pour la faune et la flore
- des potagers
- des espaces communautaires
- de faire de l'agriculture urbaine
- de lutter contre les îlots de chaleur
- de retenir l'eau
- d'améliorer la qualité de l'air
- d'améliorer la biodiversité
- d'augmenter la durée de vie des étanchéités de toitures
- etc.

Afin de promouvoir ces techniques de végétalisation en ville, nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité de:

- 1) se doter d'une stratégie de végétalisation des constructions ambitieuse et innovante.
- 2) intégrer dans le règlement des constructions de la commune, l'obligation de végétaliser les toitures plates de manière intensive ou/et extensive, y.c. lors de rénovations quand la statique du bâtiment le permet.
- 3) utiliser toutes les possibilités réglementaires, légales et incitatives pour mettre en œuvre cette stratégie de végétalisation des constructions.
- 4) se doter d'un guide sur la végétalisation des constructions en milieu urbain et rendre ces informations claires et publiques.
- 5) sensibiliser la population et les propriétaires à cette thématique de végétalisation des constructions à travers l'organisation de conférences, d'expositions, ateliers, etc.

- 6) mettre en place un outil de suivi et de contrôle afin de s'assurer que les systèmes de végétalisation mis en place soient de bonnes qualités et entretenus correctement afin qu'ils puissent déployer leurs effets bénéfiques sur le long terme.

Pour Vevey, les sous-signé-e-s :

Antoine Dormond

Colin Wahli

Elodie Lopez

Pascal Moillat

Dominique Kambale

Ambroise Méan

Vincent Imhof

Werner Riesen

Muriel Higy-Schmidt

Pierre Butty